

Mesdames et messieurs qui avez un proche dans une des Résidences Bocage d'Anjou

Les consignes reçues de l'Agence Régionale de Santé sont désormais extrêmement strictes et doivent être respectées par tous sans exception. Parmi celle-ci, il y a :

- plus aucune visite et sortie individuelle ou collective des résidents. Les seules visites autorisées sont celles dans le cadre d'un accompagnement de fin de vie ou consécutives à un décès.
- Si le résident doit néanmoins sortir pour un motif médical impossible à reporter, son retour à l'EHPAD sera suivi d'un confinement de 14 jours
- il n'y a plus aucune admission jusqu'à nouvel ordre
- les admissions qui étaient prévues sont reportées (idem pour l'hébergement temporaire). De plus l'accueil de jour est fermé.

Les portes automatiques de l'entrée sont désormais fermées en permanence, vous devez sonner si vous souhaitez venir à l'accueil. Si au bout de 5 fois, personne ne vient vous ouvrir (la sonnette de l'entrée n'est pas distincte des appels des résidents), appelez l'EHPAD pour avoir quelqu'un.

Sachez également qu'à compter de ce jour, les intervenants extérieurs suivants ne sont plus autorisés à venir à l'EHPAD :

- les kinésithérapeutes (sauf pour les personnes qui ont besoin de kiné respiratoire)
- les pédicures
- les animateurs sportifs de SIEL BLEU (gymnastique)
- les coiffeurs/ses

Depuis la semaine dernière, nous avons renforcé la désinfection dans l'ensemble de l'établissement et notamment pour les poignées de portes, les mains courantes et les ascenseurs.

Concernant le maintien du lien social avec vos proches. Sachez que nous avons créé trois pages Facebook pour les trois sites des Résidences Bocage d'Anjou. Vous pouvez d'ores et déjà poster des messages sur cette page pour vos parents qui leur seront lus par l'animatrice. Il est également possible de prévoir un créneau horaire pour une communication en Visio avec votre parent (si vous avez Facebook, vous pouvez rechercher la page en tapant « rba les Aulnes », « rba les Tilleuls » ou « rba Yvon Couet »). Contactez l'animatrice en priorité sur les horaires suivants :

- Le Lion d'Angers de 9h30 à 11h00
- Vern d'Anjou de 10h00 à 12h00
- Bécon-les-Granits de 10h00 à 11h45

Nous avons aussi modifié la procédure de distribution du journal pour éviter des passages en chambre inutile de l'agent d'accueil (dans un souci de prévention du virus). Pour les journaux quotidiens, ils seront distribués par l'animatrice à son arrivée et plus par les soignants dès leur arrivé, ceci pour permettre un temps de 3h sans contact avec le papier journal potentiellement porteur de germes contaminantes. Pour le reste du courrier, il sera distribué par les agents de soins d'après-midi qui embauchent à 14h00 et qui donneront le courrier aux résidents lors de leur passage habituel en chambre.

Bien à vous

Mme Boursier